



Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Cannes
50 Avenue De Lerins • 06400 Cannes
04 93 39 80 00
www.ac-nice.fr



SAVOIR NAGER

La natation à l'école élémentaire
Cycle 2 et 3

PISCINE DES OLIVIERS

Ville de Cannes

La mise en œuvre de la natation scolaire pour les cycles 2 et 3

Les encadrants

L'**enseignant** est responsable pédagogique et de la sécurité des activités

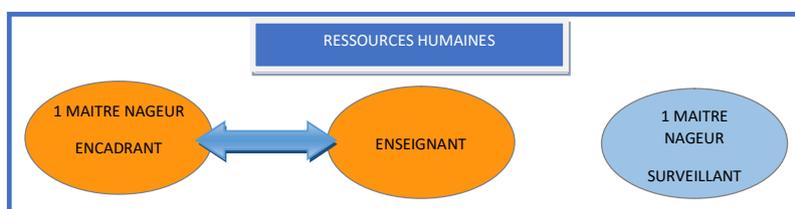
Le "**maître-nageur encadrant**", met en œuvre le projet pédagogique avec l'enseignant

Le "**maître-nageur surveillant**», assure la surveillance constante et exclusive ainsi que la sécurité des activités, l'utilisation correcte des équipements. La classe ne peut pas accéder au bord du bassin sans sa présence



Les **parents accompagnateurs** aident l'enseignant lors du transport et dans les vestiaires de la piscine.

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) prennent en charge l'élève concerné.

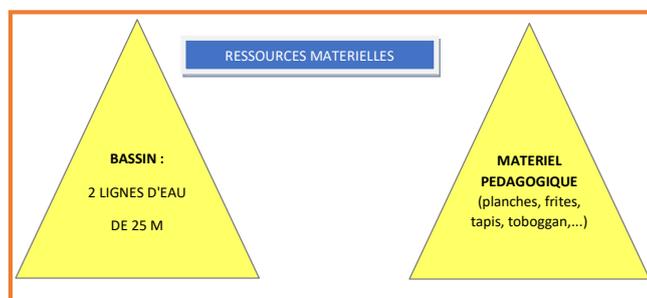


Le bassin de la piscine des Oliviers

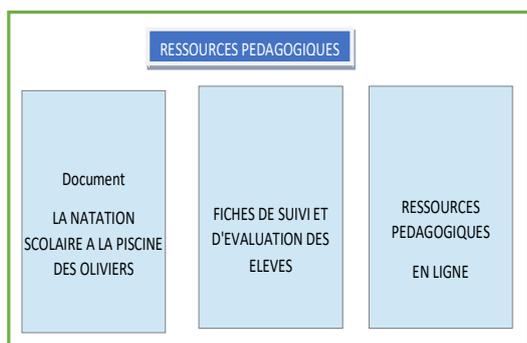
Sauf dispositions sanitaires particulières, 2 vestiaires sont mis à disposition des classes. Ces vestiaires peuvent être partagés avec d'autres classes. Des cabines individuelles sont disponibles au besoin pour les enseignants.

La piscine des Oliviers est composée d'un bassin de 25m sur 10m. La profondeur varie de 90 cm à 1,80m.

Le matériel pédagogique est à disposition des enseignants : planches, ceintures, frites, tapis, toboggan,... (liste non exhaustive)



La collaboration enseignant / maître-nageur



Un projet commun est élaboré par l'enseignant en collaboration avec le maître-nageur encadrant. Ce projet devra être conforme aux programmes et prescriptions en vigueur. L'avis du Conseiller Pédagogique peut être demandé.

Le personnel de la piscine des Oliviers met à disposition des enseignants des ressources pédagogiques matérielles et virtuelles pour définir les éléments précis de ce projet (objectifs, déroulements, évaluation,...)

Les ressources pédagogiques

Un outil de suivi, d'évaluation et de ressources

Pour suivre les progrès des élèves et créer un lien entre les groupes de niveau, un outil de suivi peut être utilisé conjointement par l'enseignant et le maître-nageur. Il est réactualisé avec l'aval de la circonscription.

VERS LE SAVOIR NAGER Cycle 2
Piscine des Oliviers, Service des Sports de la Ville de Cannes

Créneau (jour et heure) :

Ecole: _____ Classe: _____ Enseignant: _____ MNS: _____

3 tests, 3 niveaux lors de 3 séances, ... vers le Savoir Nager

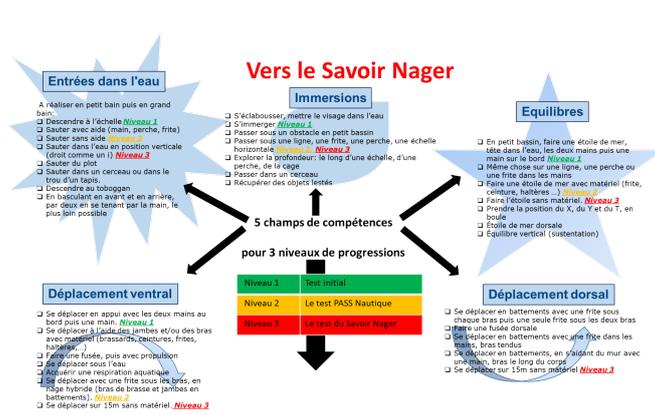
Niveau	Test	Environnement
1	Test Initial	En petit bassin sans matériel
2	Le test PASS Nautique	En grand bassin avec ou sans matériel
3	Le test du Savoir Nager	En grand bassin sans matériel

Le Savoir Nager au Cycle 2

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.

Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.

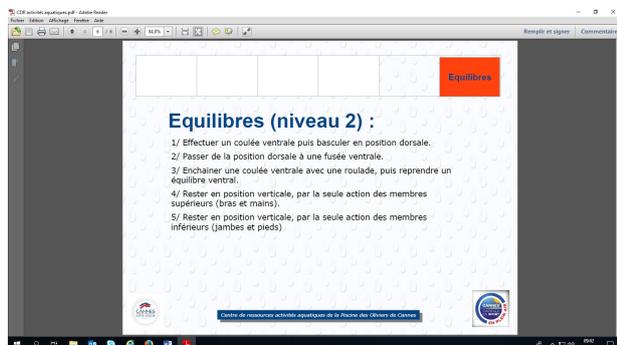
Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.



Des ressources pédagogiques matérielles et numériques

Pour élaborer le projet pédagogique et le contenu des séances plusieurs documents sont proposés :

- Les programmes et recommandations scolaires (voir site du Ministère de L'Education Nationale et des Sports)
- Les tests institutionnels (PASS Nautique, Attestation du Savoir Nager en Sécurité)
- Des exemples de progressions (progressions thématiques, la progression Aisance aquatique)



Le matériel pédagogique de la piscine des Oliviers

Matériel de sécurité



perche



ceintures



frites



Brassards

Matériel pour immersion



cage



échelle



demi-lunes
immergeables



cerceaux



rocher



échelle flottante

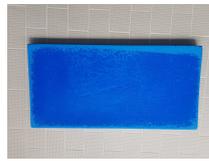


objets lestés

Tapis



Petit tapis troué



Petit tapis



Grand tapis
plein



Grand tapis 2
trous



Tapis 10 mètres



Grand tapis 1
trou

Matériel pour entrées dans l'eau



toboggan

Matériel de natation et d'activités aquatiques



planches



pull buoy



haltères



mannequin

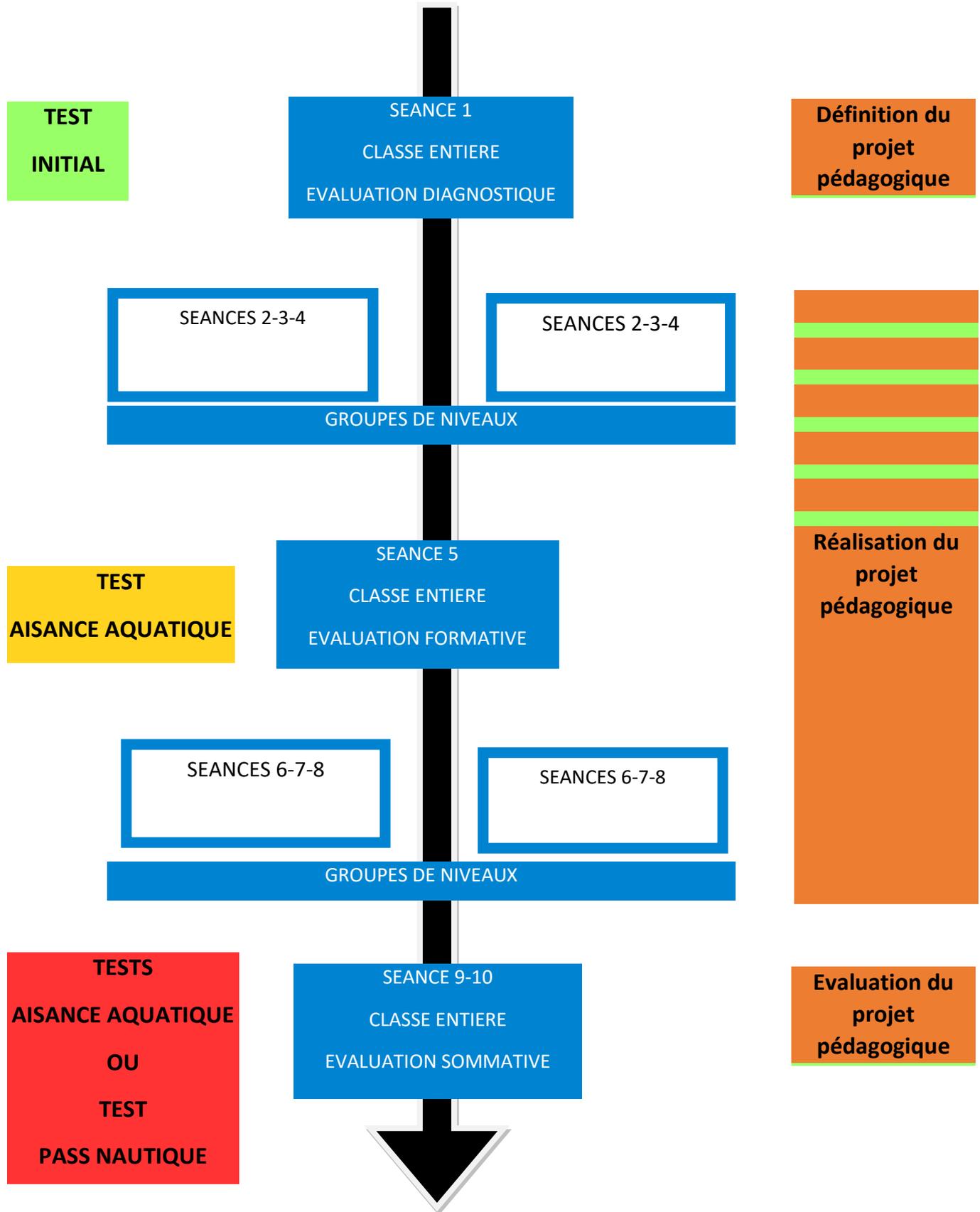


ballons

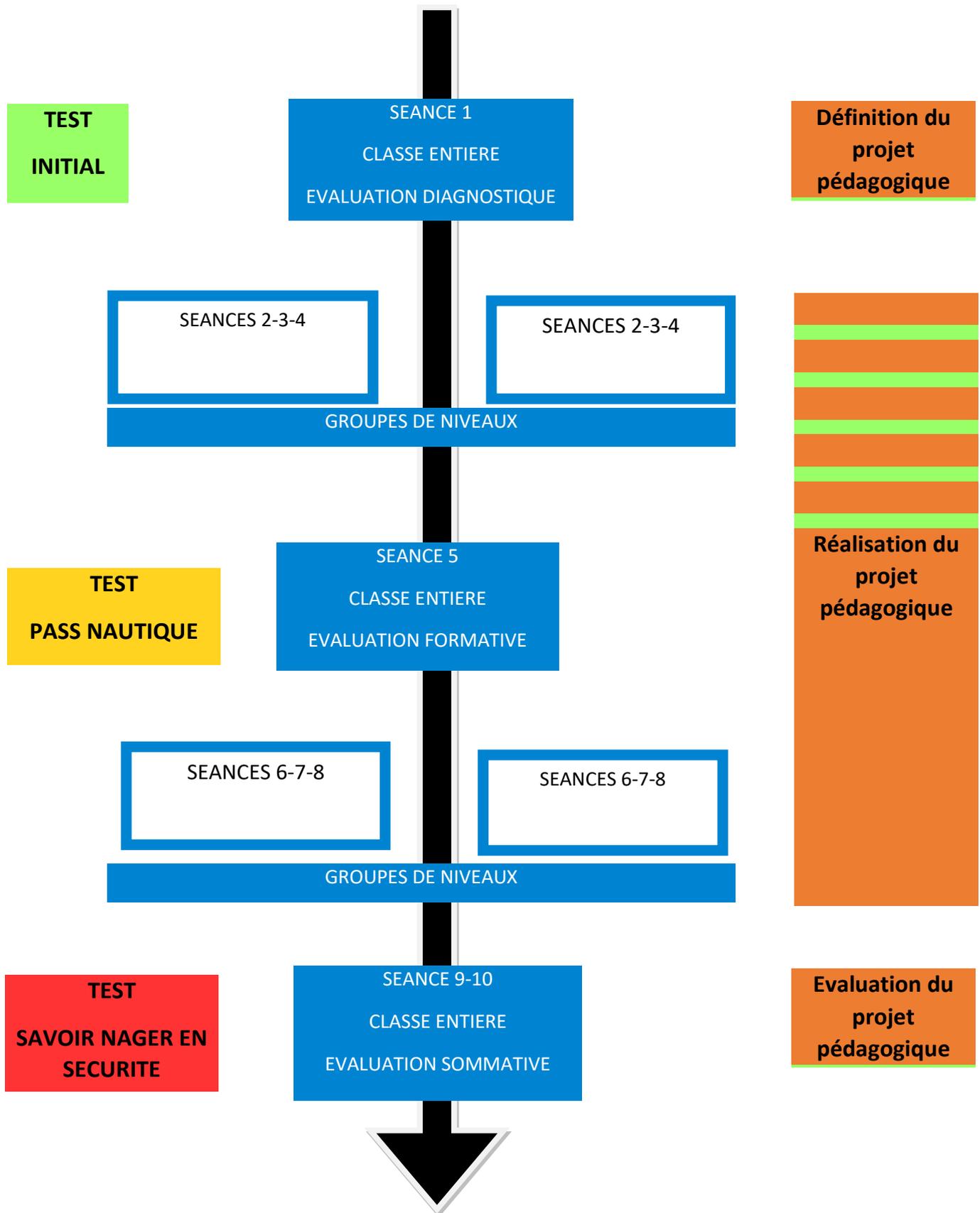


palmes

PROPOSITION D'ORGANISATION SUR 10 SEANCES (Cycle 2)



PROPOSITION D'ORGANISATION SUR 10 SEANCES (cycle 3)



ANNEXES

Programmes et circulaires de l'Éducation Nationale

LES PROGRAMMES D'EPS CYCLE 2

Une attention particulière est portée au SAVOIR NAGER. Adapter ses déplacements à des environnements variés

Compétences visées :

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices (passage du milieu terrestre au milieu aquatique : équilibre vertical et équilibre horizontal, respiration réflexe et respiration adaptée, propulsion essentiellement basée sur les jambes vers une propulsion basée sur les bras)
- S'engager sans appréhension.

Attendus

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appuis et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements dans un espace aménagé, sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

LES PROGRAMMES D'EPS CYCLE 3

SAVOIR NAGER RESTE UNE PRIORITÉ

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Compétences visées

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.
- Aider l'autre.
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.
- Accéder au 1er degré du savoir-nager (chuter à l'arrière / s'immerger sous un obstacle flottant de 1,50m / effectuer un surplace vertical et horizontal-dorsal de 15s / se déplacer en ventral et en dorsal)

Attendus

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS), conformément à l'arrêté du 28 février 2022.

La circulaire natation du 22 février 2022 (extraits)

Responsabilités

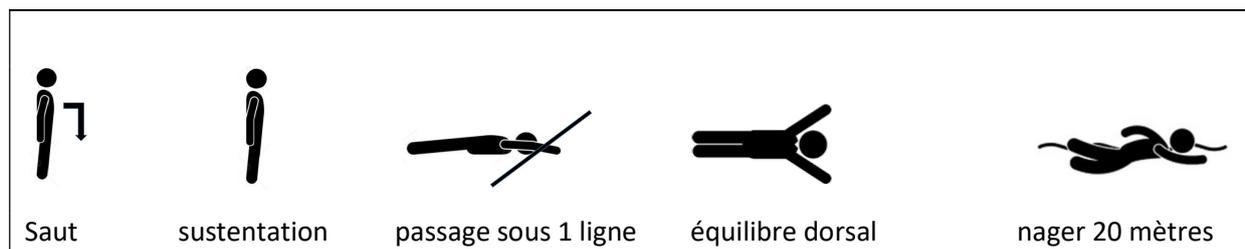
Responsabilité des enseignants La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée des activités de natation.

Normes d'encadrement à respecter

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

L'attestation Pass Nautique



Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. L'obtention du Pass Nautique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

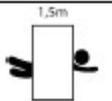
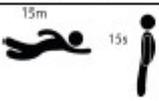
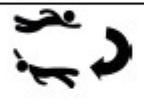
Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième. Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

ASNS : ATTESTATION SAVOIR NAGER EN SECURITE		
1	Entrer dans l'eau en chute arrière	
2	Déplacement sur 3m50 vers un obstacle	3,5m 
3	Franchir l'obstacle d'1m50 en immersion complète	1,5m 
4	Déplacement ventral sur 15 m en y intégrant au signal un surplace vertical de 15"	15m 
5	Faire demi tour sans reprise d'appui en passant d'une position ventrale à dorsale	
6	Déplacement dorsal sur 15 m en y intégrant au signal un surplace horizontal de 15"	15s 
7	Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète	
8	Déplacement ventral jusqu'au point de départ	
Réglementation		
9	Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème .	
10	Connaitre les règles de base liées à l'hygiene et à la securité à la piscine .	
11	Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maitrise du savoir nager est adaptée.	

L'Aisance aquatique

Permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. Dans cette perspective, l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Celle-ci se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique. Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisitions, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans. Son acquisition est plus largement un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non-nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité. Le test est réalisé sans matériel de flottaison.

Repères et paliers d'acquisitions

Paliers d'acquisitions	Objectifs	Repères clés d'observation pour l'encadrant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
Palier 2 : Cette seconde étape consiste à sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, puis regagner le bord et sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur du bassin taille avec le bras levé, 1,30 minimum)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	À partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir la forme que l'on donne à son corps pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Plonger tête sous les bras et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

